

53 091 personnes sont salariées dans le secteur privé à Monaco à la fin de l'année 2019, en hausse de 2,9 % par rapport à 2018 (soit +1 490 personnes). 60 % des salariés sont des hommes et la plupart sont des pendulaires. La majorité des travailleurs sont de nationalité française et l'âge moyen s'établit à 42 ans à fin 2019. Le secteur tertiaire regroupe la quasi-totalité des salariés. On compte 6 182 employeurs à fin 2019, en augmentation par rapport à 2018.

### Le nombre de salariés du secteur privé a progressé de 2,9 % entre 2018 et 2019

Monaco compte 53 091 salariés dans le secteur privé en décembre 2019, soit 1 490 personnes supplémentaires par rapport à l'année précédente (+2,9 %).

La population salariée du privé reste majoritairement masculine : 6 salariés sur 10 sont des hommes en 2019. Cette proportion est stable par rapport à 2018.

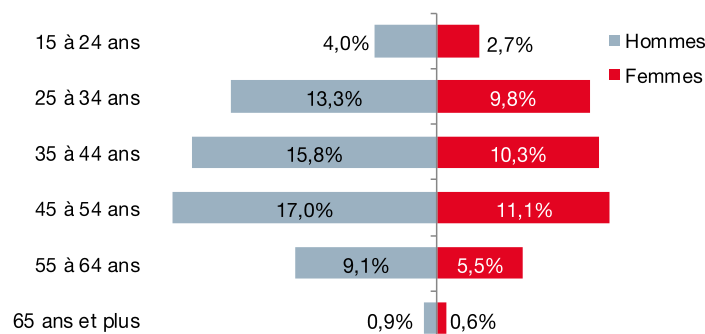
En moyenne, ces salariés sont âgés de 42 ans à fin 2019. Cet âge moyen a légèrement augmenté par rapport à décembre 2018 (+0,2 an). La moyenne d'âge est légèrement inférieure chez les femmes (41,6 ans contre 42,2 ans chez les hommes). Si la tranche d'âge des 45 à 54 ans reste celle qui rassemble le plus de salariés (plus d'un quart), la population des 55-64 ans a connu une nette évolution entre 2018 et 2019 : elle regroupe 14,6 % des salariés du privé contre 13,8 % l'année précédente. Les moins de 35 ans représentent 29,8 % des salariés, en diminution de 0,3 point de pourcentage par rapport à fin 2018.

### 1. Nombre de salariés du secteur privé, répartition et âge moyen selon le sexe en 2019

	Nombre de salariés	Part	Âge moyen
Hommes	31 870	60,0%	42,2 ans
Femmes	21 221	40,0%	41,6 ans
<b>Total</b>	<b>53 091</b>	<b>100%</b>	<b>42,0 ans</b>

Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

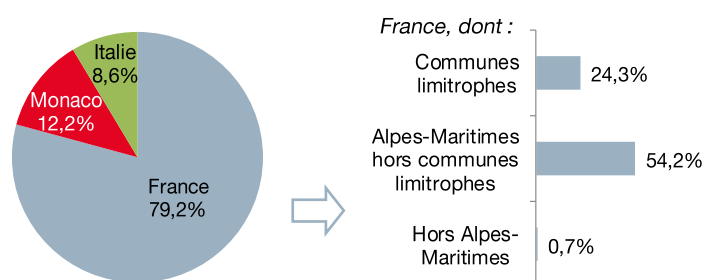
### 2. Répartition des salariés du secteur privé selon la tranche d'âge et le sexe en 2019



Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

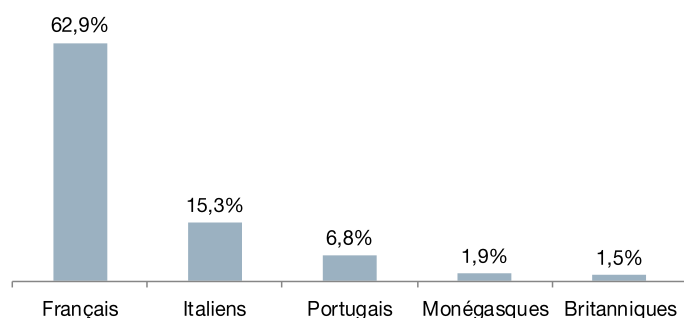
### La grande majorité des salariés résident hors Monaco, la nationalité française est la plus représentée

#### 3. Répartition des salariés du secteur privé selon le lieu de résidence en 2019



Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

#### 4. Répartition des principales nationalités représentées parmi les salariés du secteur privé en 2019



Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

Près de 90 % des salariés du secteur privé travaillent à Monaco sans y résider en 2019. Cette proportion de pendulaires tend à augmenter (+0,6 point par rapport à 2018). La part de salariés qui habitent en Principauté s'élève ainsi à 12,2 % (soit plus de 6 300 personnes) contre 12,8 % à fin 2018, tandis que l'immense majorité des travailleurs réside en France (plus de 41 000, soit près de 8 sur 10), dont un peu moins d'un quart dans une commune limitrophe (Beausoleil, Cap d'Ail, La Turbie, Roquebrune-Cap-Martin). Les habitants des Alpes-Maritimes, hors communes limitrophes, représentent 54,2 % de la population salariée, en hausse de 0,8 point par rapport à 2018. Dans le même temps, la proportion de résidents des communes limitrophes a diminué de 0,6 point. La part de salariés qui habitent en Italie est également en augmentation (+0,3 point) et s'établit en 2019 à 8,6 % des salariés du secteur privé (environ 4 500 personnes).

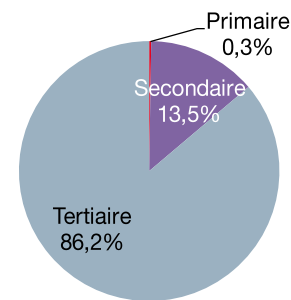
Plus de 130 nationalités sont représentées au sein de la population salariée du secteur privé. Les Français restent les plus nombreux et regroupent près de 63 % des travailleurs en décembre 2019. La part de Monégasques reste stable à 1,9 % parmi les salariés du privé, ce qui correspond à un peu plus de 1 000 personnes.

## Un marché de l'emploi dominé par le secteur tertiaire

À la fin de l'année 2019, plus de 86 % de la population salariée du secteur privé occupent un emploi qui relève du secteur tertiaire (marchand et non-marchand), ce qui correspond à près de 46 000 personnes. Le secondaire rassemble quant à lui plus de 7 000 salariés (13,5 %). Cette répartition présente peu d'évolution par rapport à fin 2018.

Au sein du tertiaire, le secteur des *Activités scientifiques, services administratifs et de soutien* (qui comprend par exemple les experts comptables, les notaires, les architectes, les agences de voyages, les agences d'intérim...) reste celui qui regroupe le plus de travailleurs.

## 5. Répartition des salariés du secteur privé selon le secteur économique en 2019



Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

## 23 % de salariés dans les *Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien*

### 6. Nombre de salariés du secteur privé, répartition par grand secteur d'activité (GSA) et selon le sexe en 2019

	Nombre de salariés	Part des hommes dans le GSA	Part des femmes dans le GSA	Poids du GSA
Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien	12 193	65,9%	34,1%	23,0%
Hébergement et restauration	8 166	68,8%	31,2%	15,4%
Autres activités de services	6 079	40,0%	60,0%	11,5%
Construction	5 211	91,2%	8,8%	9,8%
Administration, enseignement, santé et action sociale	4 184	28,7%	71,3%	7,9%
Activités financières et d'assurance	3 983	47,6%	52,4%	7,5%
Commerce de détail	2 946	46,4%	53,6%	5,5%
Industries manufacturières, extractives et autres	2 623	63,5%	36,5%	4,9%
Commerce de gros	2 586	51,2%	48,8%	4,9%
Transport et entreposage	2 098	71,2%	28,8%	4,0%
Activités immobilières	1 640	64,1%	35,9%	3,1%
Information et communication	1 384	74,8%	25,2%	2,6%
<b>TOTAL</b>	<b>53 091</b>	<b>60,0%</b>	<b>40,0%</b>	<b>100%</b>

Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

La répartition hommes-femmes des salariés au sein des GSA montre des disparités durables liées à la structure de la population ainsi qu'à la nature des activités qui relèvent de ces secteurs. Ainsi, en 2019, la *Construction* reste de loin celui où les hommes sont les plus représentés avec plus de 90 % d'hommes parmi ses effectifs, tandis que l'*Administration, enseignement, santé et action sociale*, avec plus de 7 femmes sur 10, apparaît comme le plus féminisé. Ces constats sont analogues à ceux observés à la fin de l'année 2018.

Les *Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien* représentent une nouvelle fois le premier pourvoyeur d'emplois dans le secteur privé : elles regroupent 23 % des salariés à la fin de l'année 2019, dont près de la moitié travaille dans l'intérim (les *Activités des agences de travail temporaire* rassemblent plus de 5 200 personnes). C'est également le GSA qui compte le plus de salariés supplémentaires en un an (+438), suivi de l'*Hébergement et restauration* (+374). Viennent ensuite la *Construction*, les *Autres activités de services* et les *Activités financières et d'assurance* (plus de 100 salariés supplémentaires chacun par rapport à décembre 2018). Seul le secteur du *Commerce de gros* compte moins de salariés en 2019 qu'en 2018 (-30).

## Les trois quarts des employeurs comptent moins de 5 salariés

### 7. Nombre d'employeurs par tranche d'effectif salarié, répartition par type et selon le sexe en 2019

	Nombre d'entités	Part d'employeurs de gens de maison	Part des hommes	Part des femmes
Moins de 5 salariés	4 686	51,0%	37,6%	62,4%
5 à 9 salariés	714	3,2%	58,3%	41,7%
10 à 49 salariés	620	0,3%	64,8%	35,2%
50 à 199 salariés	127	-	60,3%	39,7%
200 salariés et +	35	-	65,6%	34,4%
<b>Total</b>	<b>6 182</b>	<b>39,1%</b>	<b>60,0%</b>	<b>40,0%</b>

Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

À la fin de l'année 2019, 6 182 entités emploient des salariés à Monaco (soit 70 de plus qu'à fin 2018). Environ les trois quarts d'entre elles (75,8 %) comptent moins de 5 salariés. La prédominance de cette taille d'entreprise reste vraie même en excluant les employeurs de personnel de maison. Ces derniers représentent 39,1 % des employeurs au global mais plus de la moitié de ceux de moins de 5 salariés (51 %). Les femmes, moins nombreuses que les hommes dans la population salariée, sont beaucoup plus présentes dans les très petites structures et sont sous-représentées dans toutes les autres catégories d'employeurs. Ce constat est analogue si l'on considère les entités hors personnel de maison.